

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 14 avril 2017</b>	<b>N° 2017-239</b>

Convocation du 7 avril 2017

Aujourd'hui vendredi 14 avril 2017 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

Mme Emmanuelle AJON, M. Dominique ALCALA, M. Alain ANZIANI, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-Jacques BONNIN, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Virginie CALMELS, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, M. Max COLES, Mme Brigitte COLLET, M. Jacques COLOMBIER, Mme Emmanuelle CUNY, M. Alain DAVID, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, M. Gérard DUBOS, M. Michel DUCHENE, M. Christophe DUPRAT, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Michel HERITIE, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Dominique IRIART, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Franck JOANDET, M. Alain JUPPE, Mme Andréa KISS, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Eric MARTIN, Mme Claude MELLIER, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Kévin SUBRENAT, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Marie-Hélène VILLANOVE, Mme Anne WALRYCK, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT  
M. Michel LABARDIN à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Agnès VERSEPUY à Mme Anne-Lise JACQUET  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Arnaud DELLU  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE  
Mme Laurence DESSERTINE à M. Stéphan DELAUX  
Mme Martine JARDINE à M. Jean TOUZEAU  
M. Bernard JUNCA à M. Patrick BOBET  
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI  
M. Pierre LOTHAIRE à M. Jean-Louis DAVID  
Mme Emilie MACERON-CAZENAIVE à M. Eric MARTIN  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Didier CAZABONNE

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Alain DAVID à M. Jean-Pierre TURON à partir de 12h20  
M. Franck RAYNAL à M. Benoît RAUTUREAU à partir de 12h10  
Mme Brigitte TERRAZA à M. BOURROUILH-PAREGE jusqu'à 10h15  
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA jusqu'à 10h20  
Mme Josiane ZAMBON à Mme Andréa KISS à partir de 12h20  
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Serge TOURNERIE à partir de 11h55  
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY à partir de 12h00  
Mme Michèle DELAUNAY à Mme Emmanuelle AJON à partir de 11h10  
M. Marik FETOUH à M. Fabien ROBERT à partir de 12h10  
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT jusqu'à 10h40  
M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à M. Yohan DAVID jusqu'à 11h45  
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à partir de 11h30  
Mme Conchita LACUEY à Mme Michèle FAORO à partir de 11h55  
Mme Zeineb LOUNICI à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF jusqu'à 10h35  
M. Michel POIGNONEC à M. Patrick PUJOL jusqu'à 10h00  
Mme Marie RECALDE à M. Jacques GUICHOUX à partir de 11h10  
M. Fabien ROBERT à M. Jacques MANGON jusqu'à 10h50  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à M. Gérard DUBOS à partir de 11h45  
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Maribel BERNARD à partir de 12h20  
M. Thierry TRIJOLET à M. Michel VERNEJOUL à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Jacques COLOMBIER à partir de 12h25

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 14 avril 2017</b>	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction de la nature</b>	<b>N° 2017-239</b>

---

**Pessac - Printemps du Bourgailh 13e édition - Du samedi 15 avril au dimanche 16 avril 2017 - Contrat de codéveloppement 2015-2017 - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La 13<sup>e</sup> édition du Printemps du Bourgailh aura pour thème « La nature en ville ».

**1 – La manifestation "Le Printemps du Bourgailh, fête du jardin et de la nature"**

La ville de Pessac organise les 15 et 16 avril 2017 la 13<sup>e</sup> édition du "Printemps du Bourgailh, fête du jardin et de la nature". Cette manifestation attire en moyenne 15 000 visiteurs sur 2 jours ; elle s'adresse à tout public et l'entrée est libre.

Cette fête de plein air assure la promotion du jardinage durable, du développement durable (biodiversité, consommation responsable, économie de l'eau...) grâce au « village du développement durable » composé de stands d'associations de protection de la nature et de partenaires (conseils, échanges, démonstration, ateliers ludiques). Bordeaux Métropole y tient un stand depuis plusieurs années.

Elle propose un marché aux plantes et un marché de producteurs locaux (restauration, vente de produits).

**2 - Le programme de l'édition 2017**

Le déroulé du programme 2017 est le suivant :

- la soirée d'ouverture du 14 avril débutera par une conférence avec « les incroyables comestibles » suivie d'une projection-débat sur le thème de la nature en ville ;
- différentes animations seront proposées :
  - le grand marché aux plantes proposé par des producteurs privilégiant qualité et originalité,
  - le village éco-citoyen et l'espace restauration / marché de pays assuré par des producteurs locaux pour une approche gastronomique de notre région. Au sein du village éco-citoyen, des associations locales proposeront au public de s'initier aux diverses techniques durables de jardinage, d'échanger des plantes et de découvrir leurs actions en faveur de la protection de la nature,
- un pôle animalier sera également proposé avec La grande ferme du Bourgailh,

- des spectacles originaux pour les enfants sur le thème de la nature et les pauses musicales ponctueront le week-end.

## **2 – Budget prévisionnel pour 2017**

Par courrier du 7 février 2017, la commune de Pessac sollicite l'aide financière de Bordeaux Métropole pour la somme de 5 000 €, ce qui représente 23,81 % du budget prévisionnel d'un montant total de 21 000 € HT.

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

<b>BUDGET PREVISIONNEL (€ H.T.)</b>				
<b>DEPENSES</b>	<b>Montant</b>	<b>RECETTES</b>	<b>%</b>	<b>Montant</b>
logistique et location	13 650	commune de Pessac	76,19	16 000
animations et ateliers	7 350	Bordeaux Métropole	23,81	5 000
<b>Total dépenses</b>	<b>21 000</b>	<b>Total recettes</b>	<b>100,00</b>	<b>21 000</b>

Cette action est inscrite au contrat de codéveloppement 2015-2017 conclu avec Bordeaux Métropole et figure dans la fiche action n° C033180091-56.

Cette demande de subvention fait partie des natures d'opérations pouvant être financées au titre du dispositif d'aide financière des projets Nature validé par délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011.

Cette subvention ne pourra pas être réévaluée à la hausse. Au contraire, si le montant du budget définitif s'avérait inférieur au budget prévisionnel, la subvention sera réduite au prorata des dépenses effectivement réalisées.

Cette subvention fera l'objet d'un versement unique après la production du budget définitif acquitté par la commune de Pessac.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5215-26,

**VU** la délibération n°2011/0929 du 16 décembre 2011,

**VU** la délibération métropolitaine n° 2015/0332 du 26 juin 2015 relative à la présentation des contrats de codéveloppement 2015-2017 (fiche action n° C033180091-56),

**VU** la délibération du Conseil municipal de la commune de Pessac en date du 26 septembre 2016,

**VU** le dossier de demande d'aide du 24 janvier 2017 présenté par la commune de Pessac

**ENTENDU le rapport de présentation,**

**CONSIDÉRANT**

**QUE** ce projet a pour finalité la sensibilisation du grand public aux enjeux de la préservation de la biodiversité et de la valorisation des espaces naturels et, à ce titre, est d'intérêt métropolitain ;

**QUE** cette action est inscrite au contrat de codéveloppement 2015-2017 ;

## DÉCIDE

**Article 1** : une subvention d'un montant de 5 000 € est attribuée à la commune de Pessac au titre de la manifestation Le Printemps du Bourgailh 2017.

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3** : la dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2017 en section de fonctionnement au chapitre 65, article 657341, fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 14 avril 2017

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>20 AVRIL 2017</b>	Pour expédition conforme,  le Vice-président,  Monsieur Clément ROSSIGNOL-PUECH
<b>PUBLIÉ LE :</b> <b>20 AVRIL 2017</b>	